

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

VIE DE SAINTE JULIENNE DE FALCONIÉRI, 19 juin. — NOUVELLES DE ROME: Le miracle, de saint Janvier; audience accordée au directeur du journal de Rome; souscription pour l'érection d'un monument à Louis Veillot. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE:

— La fête de Saint-Jean-Baptiste; pèlerinage des petites servantes des pauvres; bénédiction du nouveau collège de Sainte-Thérèse; mandement de Mgr de Québec; commission pour la canonisation de Mgr Lavall; visites pastorales de Mgr Moreau.



SOMMAIRE

— GUÉRISON MIRACULEUSE, Mlle Cécile Bourat. — DON BOSCO, sa puissance sur ses élèves. — NOUVELLES DE L'ÉTRANGER: Les sœurs de charité jugées par l'Examinateur de New-York; confirmation à Webster, Mass.; lettre du cardinal Manning; le plus vieux prêtre du monde; conversion du duc Paul de Meckembourg; remarquable lettre d'un curé français; manifestation pour Mgr l'évêque de Luçon. — LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'À NOS JOURS, par M. Joseph Desrosiers (suite). — Décès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT
6 mois, 55 cents — Un an, une piastre

LE NUMÉRO
2 cents

Permis d'imprimer: † EDOUARD CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes les communications à M. P. Dupuy.

Bureaux: rue Saint-Gabriel, 25.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Lundi, 18 Juin — Saint-Antoine de Longueuil.
Mercredi, 20 “ — Saint-Louis de Gonzague.
Vendredi, 22 “ — Sainte-Julienne,

Dimanche, 17 Juin — 5^e Dimanche après la Pentecôte.
Semi-double, ornements verts.

Itinéraire des visites pastorales de S. G. Mgr de Montréal pendant la semaine.

17 juin, Sainte-Rose, — 18, Saint-Eustache, — 19, Sainte-Dorothée, 20, Ile Bizard, — 21, Sainte-Geneviève, 22, Pointe-Claire.

19 juin.

Julienne, de la noble famille de Falconiéri, vint au monde en 1270; ses parents, avancés en âge, n'espéraient plus le bonheur d'avoir des enfants; aussi, regardant sa naissance comme une haute faveur du Ciel, en témoignèrent-ils leur reconnaissance en élevant une église, en l'honneur de l'Annonciation de la sainte Vierge, à Florence. Dès le berceau, cette enfant donna des marques de sa sainteté future : les noms qui sortirent les premiers de ses lèvres furent ceux de Jésus et de Marie. Elle se montra si pieuse dans toute son enfance, que le B. Alexis Falconiéri, son oncle, dont elle suivait les leçons et les exemples, ne craignit pas de dire à sa mère : " Ce n'est pas une fille que vous avez mise au monde, mais un ange ! " L'ombre d'une souillure n'approcha point de cet ange ; elle était d'une modestie admirable ; elle aimait éperdument le bon Dieu : le seul mot de *péché* la faisait évanouir, tant elle en concevait d'horreur !

Dès l'âge de quinze ans, Julienne, renonçant aux honneurs, aux richesses, aux plaisirs de ce monde, voua sa vie à la virginité, à la pauvreté et à l'obéissance. Ce fut saint Philippe Bénizi qui lui donna le voile des *Mantellates*, tiers-ordre des *Servites*. Elle doit en être regardée comme la fondatrice ; car elle en fut la première religieuse et la première supérieure. Beaucoup de personnes pieuses, des meilleures familles, sa mère elle-même, se réunirent à elle, et formèrent ce nouvel ordre, qui eut pour but le soin des malades, et dont Julienne fut l'âme et l'exemple. Elle-même leur donna des règles, pleines de la plus pure sagesse, avec l'aide de saint Bénizi, qui l'estimait si fort, qu'en mourant il lui remit entre les mains le soin de tout l'ordre des *Servites*, dont il avait été le fondateur et le chef.

La servante du Seigneur fut d'une humilité rare : quoiqu'elle supérieure, elle chercha toujours à rendre à ses sœurs les plus bas, les plus petits, les derniers services ; elle en était vraiment la mère. Sa vie fut dépensée à dissiper les haines et les inimitiés, à ramener les pécheurs à la pénitence, mais surtout à soigner les malades, dont elle guérit plus d'une fois les plaies invétérées, en les baisant de ses lèvres. Elle était l'innocence même, et cependant, elle affligeait sa chair de toutes sortes de supplices, par les disciplines, les ceintures de fer, les veilles et les jeûnes. Le samedi, elle jeûnait au pain et à l'eau, et deux jours de la semaine elle se contentait de la seule nourriture du corps sacré du Sauveur. Assidue à la prière, elle y passait des jours entiers ou des nuits entières, ravie en extase d'amour. Sa couche était la terre nue. La dure austérité de ce genre de vie lui causa, sur la fin de ses jours, d'intolérables souffrances, qu'elle supporta de la façon la plus gaie et la plus cou-

rageuse. La seule chose qui lui pesât, c'était de ne pouvoir participer à la sainte communion, à cause de ses continuels vomissements. Elle reçut néanmoins le saint viatique, d'une manière miraculeuse : elle pria le prêtre qui lui administrait les derniers sacrements d'approcher du moins de son cœur la sainte Eucharistie, puisqu'elle ne pouvait la recevoir : ce qui eut lieu ; mais l'hostie, échappée des mains du prêtre, pénétra dans la poitrine de la vierge séraphique, dont un sourire céleste annonça la douce présence de l'Époux dans son cœur, et le bonheur du départ pour la sainte patrie, en 1340. Elle avait 70 ans.—(BRÉVIAIRE.)

Ses dépouilles mortelles furent déposées dans l'église de son couvent. La réalité de plusieurs miracles, opérés par son intercession, ayant été prouvée, Benoît XIII la béatifia, en 1729, et Clément XII acheva le procès de sa canonisation. Ses reliques sont toujours vénérées à Florence.

A Rome, l'église Saint-Marcel conserve une de ses côtes, et celle des Mantellates possède les os de l'une de ses jambes.

Réflexion. Le Dieu d'amour franchit tous les obstacles pour pénétrer dans un cœur qui brûle de lui.

NOUVELLES DE ROME.

On écrit de Rome à l'*Echo religieux des Pyrénées*, en date du 8 mai.

« Nous sommes menacé de voir prochainement se rompre les relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la France. Ce n'est plus un secret pour personne que le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat, prépare une note pour le gouvernement français ; ce qui, en style diplomatique, veut dire que cette note est déjà faite et envoyée. La décision du Conseil d'Etat, concernant le traitement des ministres du culte catholique, est un premier coup de canif dans le Concordat.

La *Liberta cattolica* de Naples rapporte que le miracle annuel de saint Janvier s'est renouvelé dans cette ville le 5 mai. Au bout d'une heure de prières, le sang s'est liquéfié en partie.

Le lendemain, dimanche, il s'est peu à peu liquéfié tout entier.

Enfin, le lundi 7, il a été retrouvé solidifié complètement dans la chapelle du Trésor. Au bout d'une minute de prières, il était de nouveau complètement liquéfié.

Le 6 mai, le directeur du *Journal de Rome*, à Rome, a été admis à une audience particulière par le souverain Pontife, qui a, pour la presse catholique, une sorte de prédilection. Sa Sainteté veut que, sur le terrain de la polémique quotidienne, l'Eglise soit aussi fortement armée que la Révolution.

Le *Journal de Rome* vient de prêter ses colonnes à une liste de souscription pour l'érection, dans une des églises de Rome, d'un monument à la mémoire de Louis Veuillot.

Les catholiques romains de toutes les nations, dit-il, ont pleuré ce grand mort. Il convient qu'un monument, expression d'une reconnaissance éternelle, s'élève à Rome même, centre de la catholicité.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ ET PROVINCIALE.

Nous sommes à la veille de la célébration de notre fête nationale : la Saint-Jean-Baptiste. Nous avons été heureux d'apprendre qu'une innovation a été faite cette année. au programme : la grand'messe sera chantée avant la procession.

De cette manière la Saint-Jean-Baptiste, qui doit être pour nous une fête religieuse autant qu'une fête patriotique, sera dignement célébrée, et nous ne verrons pas, comme les années précédentes, bien des membres, fatigués par un long parcours, quitter la procession sans assister à la messe.

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'excellente idée émise dimanche dernier par M. le curé Sentenne. Il a conseillé aux membres de la société Saint-Jean-Baptiste de renoncer à ces chars allégoriques qui revenant tous les ans, sont un spectacle monotone et occasionnent de grandes dépenses. Cet argent serait bien mieux employé à l'érection de monuments perpétuant la mémoire de nos glorieux et pieux ancêtres : les Maisonneuve, les Olier, les Champlain.....

Nous devons être fiers de ces modèles de l'honneur et de la foi ; perpétuons donc leur souvenir en élevant des monuments qui prouveront que nous comprenons toujours la grandeur de ces hommes de bien, et que nous voulons les prendre pour exemple.

Le 26 juin la congrégation des petites servantes des pauvres, sous la conduite de son directeur, le digne abbé Picard, doit faire un pèlerinage au sanctuaire de Sainte-Anne du bout de l'Île et visiter dans l'après-midi l'église de l'Annonciation d'Oka du lac des Deux Montagnes.

A ce pèlerinage, auquel s'intéresse tout particulièrement S. G. Mgr de Montréal et pour lequel il a adressé à M. Picard une lettre d'autorisation des plus flatteuses sont invitées à se joindre, les congréganistes (femmes) des autres œuvres.

Les prescriptions contenues dans le règlement de ce pèlerinage sont des plus édifiantes et nul doute que les pèlerins n'en retirent les meilleurs fruits. Les chants des hymnes sacrées, les nombreuses instructions, les méditations pieuses prépareront dignement les pèlerins qui doivent faire la communion au sanctuaire vénéré.

On se réunira à 4½ h. a. m. au cabinet de lecture paroissial rue Notre-Dame, pour aller processionnellement au canal prendre le bateau la *Princesse*, qui partira à cinq heures.

Les dames ou demoiselles qui désirent prendre part à ce pèlerinage doivent s'adresser, pour prendre leurs billets, à M. Picard, directeur du pèlerinage ou à Mlle Joséphine Cassant, présidente de la congrégation des petites sœurs des pauvres, 131½ rue Saint-Laurent.

LE SÉMINAIRE DE STE-THÉRÈSE.

Le 5 octobre, 1881, l'incendie détruisait le séminaire de Ste-Thérèse ; édifice, mobilier, musées, bibliothèques, tout disparut dans les flammes : le malheur semblait irréparable. Cependant les voies de Dieu sont mystérieuses, souvent il ne frappe que pour guérir, il n'abaisse que pour relever :

Au lendemain du désastre, avec un courage digne des plus grands éloges, les directeurs de l'institution entreprirent de continuer leur œuvre et de restaurer l'édifice incendié. Le supérieur, dans une lettre admirable de confiance en la divine Providence, fit un appel à la charité publique, et sa voix eut de l'écho par toute la province.

Des visites et des paroles de sympathie, arrivant de toutes les sommités religieuses et civiles du pays, contribuèrent à soutenir et à fortifier les courages.

Les anciens élèves, pour venir au secours de leur *Alma Mater* et lui donner une marque de leur reconnaissance, se sont imposés des sacrifices héroïques.

La charité a tendu la main de toutes parts : on a semblé dire : " Le Séminaire de Ste-Thérèse a rendu service à la religion et à la Patrie ; eh bien ! aujourd'hui, dans son malheur, la religion et la patrie se donneront la main pour le relever de ses ruines. "

Chose admirable ! l'éducation n'y a pas été suspendue, les classes ont continué dans des maisons particulières louées à cet effet. Le soir même de la catastrophe, au moment de partir, par un sentiment au-dessus de leur âge, dans une démarche qui les honore, une députation d'écoliers vint trouver les directeurs et leur dit : " Quant ouvrez-vous vos classes, si nos parents le veulent, nous sommes prêts à revenir. "

Deux semaines après, au jour fixé pour la nouvelle rentrée, les parents, au nombre de plus de deux cents, malgré les inconvénients d'une position exceptionnelle, n'hésitèrent à confier de nouveau leurs enfants à ces maîtres dévoués.

Tous les professeurs, sans calculer ce qu'il leur faudrait dépenser de bon vouloir et de générosité, sont restés fermes à leur poste.

Mais voici que les jours mauvais sont passés. Aujourd'hui, après vingt mois, à côté des ruines et des décombres, s'élève splendide et élégant, un nouveau séminaire qui mesure, outre ses

saillies et les projettements, 250 pieds de longueur sur 65 de largeur ; il a cinq étages, le clocher porte sa croix à 150 pieds dans les airs.

La bénédiction de cette maison nouvelle aura lieu le 26 juin, à 9½ heures a. m ; elle coïncidera avec la distribution des prix et la sortie des élèves. Dans une circulaire au public, M. le Supérieur, en termes chaleureux, invite les amis de la maison et de l'éducation en général, à assister à cette cérémonie qui ne saurait manquer d'être solennelle et grandiose.

“ Ce sera, dit-il, la fête de notre résurrection. Nous voudrions la voir grande et belle par le concours des anciens élèves, des amis de l'éducation, des amis et des bienfaiteurs particuliers de votre institution. C'est avec eux que nous avons entrepris de réparer les ruines de l'incendie ; c'est avec eux que nous voudrions nous réjouir, le 26 juin, d'avoir pu mener cette œuvre à son terme. Tous sont donc invités à cette fête. Que tous viennent s'unir à nous pour louer et bénir l'aimable providence qui nous a ménagé au sein de notre désastre une prompte et glorieuse restauration.”

Invitation qui mérite d'être entendue !

Monsieur l'abbé Firmin Dugas, vicaire de Saint-Esprit, décédé à Saint-Liguori, était membre de la société d'une messe.

J. HAREL, P^{RE}, Chancelier.

Vers la fin du mois aura lieu la distribution des prix à l'orphelinat, tenu par les sœurs de la Providence rue Saint-Denis.

Mais cette année il n'y aura pas de prix distribués car les élèves, par une touchante prévenance pour les bonnes sœurs, les ont refusés.

Il y a quelques jours les plus grandes élèves, pensant aux dépenses que font les sœurs de la Providence pour l'érection de leur nouvelle bâtisse, ont fait circuler dans toutes les classes une requête par laquelle elles demandaient que les prix fussent supprimés cette année. Toutes les élèves ont signé avec joie cette requête, qui a été apportée alors à la supérieure.

Cette bonne pensée fait également honneur aux élèves de l'orphelinat et aux sœurs dont les élèves reconnaissent ainsi le zèle et l'affection.

Dimanche dernier, a été lu au prône dans toutes les églises de l'archidiocèse de Québec un mandement de S. G. Mgr Taschereau sur les sociétés secrètes.

Mgr de Québec rappelle, que, pour de très solides raisons, l'Eglise catholique défend de s'enroler dans les sociétés secrètes, soit que l'on y exige un serment, soit que l'on s'y contente d'une simple promesse.

Ceux qui violent cette défense sont punis de l'excommunication. Ces sociétés ont été condamnées par la lettre apostolique de

Léon XII, le 13 mars 1826. Les pères du quatrième concile de Québec en 1868, s'occupant de ces sociétés, disaient : " Le simple bon sens indique que la vérité et la justice ne redoutent point la lumière et qu'une association dont le but serait honnête et avouable ne s'envelopperait pas de mystères impénétrables. "

De l'enseignement de l'Église, ajoute Sa Grandeur, il résulte comme première conséquence que c'est toujours une faute très grave que de s'enroler dans les *Sociétés secrètes* proprement dites, connues sous le nom générique de franc-maçonnerie et comme seconde conséquence que l'accusation de franc-maçonnerie à l'égard d'un catholique est assez grave pour être la matière d'une calomnie, d'une médisance, ou d'un jugement téméraire grave, ce qui d'après la théologie est un péché mortel contre la charité et la justice. " Les circonstances peuvent y ajouter un nouveau degré de malice, par exemple, s'il s'agit d'un prêtre, d'un grand vicaire, d'un évêque, d'un cardinal, ou de la réputation d'une institution catholique. "

En terminant Sa Grandeur dit :

" Afin que chacun comprenne bien son devoir sur ce grave sujet, nous déclarons cas réservés dans le diocèse de Québec les fautes suivantes.

" 1. Répandre ou répéter de vive voix ou par écrit une accusation gratuite de franc-maçonnerie contre un catholique quelconque, même étranger au diocèse.

" 2. Faire connaître de vive voix ou par écrit à d'autres qu'à l'Ordinaire de l'accusé ou à son official, cette accusation quand on la croit bien fondée. Il est entendu que le pénitent peut toujours consulter son confesseur.

Le 2 mai 1880 une commission était nommée par S. G. Mgr l'archevêque de Québec, pour préparer l'introduction à Rome, de la cause de béatification et de canonisation de Mgr de Laval.

Les travaux préliminaires viennent d'être terminés sous la présidence de Mgr l'archevêque.

Le dossier, qui sera adressé à la S. Congrégation des Rites, renferme près de mille pages.

La commission a tenu quatre vingt-treize sessions.

Deux personnes sont venues devant la commission attester leur guérison obtenue par l'intercession de Mgr Laval.

Le récit authentique de trois autres guérisons, attesté par Mgr Moreau, est introduit dans le dossier.

Seize témoins ont été interrogés.

Le Révd. M. Grenier, vicaire de Bécancourt, vient d'être nommé curé de cette paroisse, en remplacement de M. Malo, démissionnaire.

S. G. Mgr de Saint-Hyacinthe visitera cette semaine les paroisses suivantes :

Le 17, Acton ; le 19, Roxton ; le 21, Saint-Valérien.

La cérémonie de la première communion des enfants, avait lieu le vendredi matin 1er juin, à la Cathédrale de Saint-Hyacinthe dit le *Canadien*. Mgr Moreau présidait lui-même à la cérémonie. Sa Grandeur, après leur avoir distribué le pain eucharistique, leur donna la Confirmation. Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Meunier, directeur du petit séminaire de Sainte-Marie de Monnoir. La cérémonie a été aussi grandiose que touchante. Les Révdes Sœurs de la Présentation qui s'étaient chargées du chant et de la musique, se sont fort bien acquittées de leur devoir. Après la cérémonie les communicants se sont rendus chez M. l'abbé Cormier, et lui ont présenté une adresse accompagnée d'un magnifique gâteau parsemé de pièces d'or. C'était pour remercier ce digne prêtre des bons conseils qu'il leur avait donnés et du bonheur qu'il leur avait procuré en les faisant asseoir au banquet sacré.

UNE GUÉRISON MIRACULEUSE.

Les prodiges opérés par la médaille miraculeuse de Marie Immaculée sont si multiples qu'on néglige souvent de les faire connaître ; il en est cependant que l'on aime à reproduire parcequ'ils sont revêtus du double caractère de l'affirmation médicale et de la publicité.

La guérison de Mlle Cécile Bourat, qui a eu lieu au commencement de décembre 1882, est de ce nombre. Cette jeune personne était atteinte depuis plusieurs années d'une maladie grave qui, dans les derniers six mois, la retenait sur un lit de douleur ; les souffrances étaient continuelles, et par moment tellement violentes qu'elles arrachaient à la pauvre malade des cris déchirants. L'affaiblissement croissait de jour en jour, l'estomac rejetait souvent la quantité imperceptible de nourriture qu'on pouvait y introduire, enfin des syncopes d'un caractère alarmant vinrent encore s'adjoindre à ses autres maux : aussi parmi les médecins qui lui prodiguaient leurs soins, l'un d'eux avait-il déclaré qu'il regardait cette jeune fille comme perdue. Mlle Bourat habitait La Rochelle avec sa famille. Un grand parti fut pris : celui de la conduire à Paris chez un spécialiste. Le voyage eut lieu le 24 novembre dernier. On conduisit l'intéressante malade dans la maison de santé annexée à l'hôpital Hahnemann, où, le lendemain de son arrivée, elle fut examinée très attentivement par le docteur Simon père, le principal médecin de l'établissement. Celui-ci, questionné par la supérieure de l'hospice, lui confia qu'il n'avait aucun espoir. Après trois visites faites à la malade, il déclara à Mme Bourat qu'il

ne croyait pas à propos de prolonger son séjour dans la capitale et que mieux valait la ramener à La Rochelle. Cette décision atterra la pauvre mère ; elle questionna le docteur ; mais M. Simon ne voulant pas trop l'inquiéter, lui fit des réponses évasives qui la jetèrent dans une douloureuse perplexité. Sous cette impression elle écrivit à sa famille une lettre qui jeta l'alarme et enleva tout espoir.

Une heure après la réception de cette effrayante missive, une dépêche annonçait l'entière guérison de la chère malade. Que s'était-il donc passé ?

Le voici :

Mademoiselle Bourat, persuadée de l'inutilité des moyens humains, eut recours avec une foi ardente à la Vierge Immaculée dont elle portait la médaille, et malgré les souffrances qu'elle éprouvait elle voulut se faire transporter dans la chapelle des Filles de la charité, persuadée qu'elle serait guérie si elle pouvait s'asseoir sur le siège sanctifié par la présence de Marie dans une de ses apparitions nocturnes à *Catherine Labouré*. On céda à ses désirs, et on la transporta au séminaire de la rue du Bac, avec tous les ménagements qu'exigeait son triste état. A son arrivée dans le pieux sanctuaire, on l'étendit sur un banc, puis on apporta près d'elle le fauteuil mille fois béni, sur lequel on la fit asseoir. Comme être assise occasionnait toujours à sa fille d'insupportables douleurs, Mme Bourat, qui priait et pleurait non loin d'elle, la voyant dans le calme le plus profond, lui demanda à différentes fois ce qu'elle éprouvait : "*Je suis très bien*", répondait-elle, " puis elle rentrait dans son pieux recueillement. Enfin, convaincue de sa guérison, elle se leva seule et se mit à genoux. A cette vue sa mère va prévenir de son bonheur les quelques sœurs qui priaient auprès du sanctuaire, et toutes se mirent aussitôt à réciter le chapelet en actions de grâces d'une si grande faveur.

L'heureuse *miraculée* fut ensuite conduite au directeur spirituel de la communauté, par l'escalier de service plus raide et plus difficile que l'escalier principal, sans qu'elle en ressentit aucune souffrance. Dans tous ces actes de la privilégiée de Marie, il n'y avait aucune surexcitation, mais un sentiment calme et doux d'une incomparable reconnaissance. En remontant dans sa voiture pour revenir aux Ternes, Mlle Bourat se débarrassa de tous les coussins sur lesquels elle s'était appuyée une heure auparavant ; et se fit conduire à Notre-Dame des Victoires, pour célébrer à ses pieds l'incalculable triomphe de la grâce sur la maladie dont elle avait subi si longtemps les douloureuses étreintes.

Cette merveilleuse guérison fut soumise à l'appréciation du docteur Simon, qui, dans sa conscience de médecin chrétien, donna une attestation détaillée des faits que nous venons de reproduire, affirmant le retour instantané à la santé de Mlle Bourat.

Nous ajouterons que le voyage de Paris à La Rochelle s'effectua dans les meilleures conditions, et que depuis le jour heureux où elle a été rendue à la vie, l'ex-malade ne s'est jamais mieux portée.

Aussi, cette pieuse demoiselle et sa famille, ne voulant pas garder *caché le bienfait de Dieu*, ont fait célébrer à l'autel de la sainte Vierge de l'église Saint-Nicolas, leur paroisse, une messe d'actions de grâces suivie du *Magnificat*.

DON BOSCO,

Depuis quelques mois il est grandement question de Don Bosco et de l'œuvre merveilleuse qu'il a accomplie. On a reproduit un certain nombre des merveilles opérées par la médiation de *Notre-Dame Auxiliatrice*, à la suite des prières que lui avaient adressées Don Bosco et ses enfants. Voici deux traits qui montrent admirablement son action sur les âmes.

Dès les premiers mois de son sacerdoce Don Bosco, qui s'était fait l'apôtre des jeunes détenus, avait si bien réussi à gagner leurs cœurs à Jésus-Christ, qu'à la suite d'une retraite qu'il leur avait prêchée, il fit admettre au banquet des anges ses 350 auditeurs. Mais ce n'était pas tout pour Don Bosco de leur avoir ainsi ouvert les portes du ciel, il voulut en ce beau jour leur ouvrir aussi les portes de leur prison. Rempli de l'idée de leur faire respirer l'air des champs et de les conduire en promenade jusqu'à la Villa royale de *Stupinigi*, il va trouver le directeur pour obtenir la permission désirée.—Mon pauvre ami, lui répondit celui-ci, stupéfait d'un tel projet, c'est une folie, je ne puis descendre à votre demande, le Ministre seul peut le faire.—J'irai trouver le Ministre, dit Don Bosco,—et il va résolument lui présenter sa requête.

—Pauvre malheureux, lui répond à son tour l'Excellence, vous êtes fou.—Non, reprend avec calme le solliciteur, je ne suis pas fou, et je vous conjure de m'accorder cette faveur, ne me la refusez pas.

—Hé bien ! j'y consens, mais 50 carabiniers seront en tête de la troupe : 50 à droite, 50 à gauche, 50 enfin fermeront la marche et recueilleront les retardataires.

—Je ne veux pas un seul *carabinier*, je ne sollicite qu'une chose, l'autorisation d'accomplir librement notre promenade à la Villa de *Stupinigi*.

Le Ministre, subjugué par l'insistance de l'humble prêtre ne lui résista plus ; et le lendemain, après avoir fait la sainte communion, les 350 détenus sortaient, joyeux comme une troupe d'oiseaux, de leur affreuse cage. La journée s'écoula rapidement. Au retour pas un ne manquait à l'appel, au grand étonnement du directeur et du Ministre, et comme ils en manifestaient leur surprise à Don Bosco, " Bénissons Dieu, répondit celui-ci, qui, une fois de plus, a daigné se servir du dernier de ses prêtres, pour " montrer combien sa grâce est puissante quand elle règne sur les " cœurs."

Bien des années après, le saint homme rentrant d'une de ses courses, traversait un petit bois : c'était à la tombée de la nuit et le lieu était solitaire. Tout à coup un homme armé se précipite sur lui et lui demande la bourse ou la vie.—La bourse, je n'en ai pas, répondit Don Bosco sans s'émouvoir ; la vie, c'est Dieu qui me l'a donnée, lui seul peut me la reprendre.

—Allons, abbé, pas tant de façons ; la bourse ou je frappe. A ce moment Don Bosco reconnut dans son agresseur un des détenus qu'il avait autrefois catéchisé dans la prison de Turin.

—Tiens, c'est toi, un tel ! Il faut avouer que tu tiens bien mal tes promesses, et que tu fais un vilain métier. J'avais tant de confiance en toi, et te voilà !

Le voleur avait également reconnu le charitable apôtre de la prison.—Bien sûr, mon père, lui dit-il, que si j'avais su que c'était vous, je vous aurais laissé bien tranquille.—Cela ne suffit pas mon enfant ; il faut absolument abandonner ton coupable métier, tu abuses de la bonté du Seigneur, et si tu mourrais ainsi...—Certainement je changerai de vie, mon père, je vous le promets.—Il faudra te confesser,—je le ferai,—et quand cela ?—Oh bientôt.—Alors, tout de suite, c'est mieux, mets-toi là, mon enfant. Et s'asseyant sur une grosse pierre, Don Bosco désigne une place à ses pieds.

Après quelques hésitations, l'autre se met à genoux. Don Bosco lui passe son bras autour du cou comme autrefois, et le pressant sur son cœur, il entend l'aveu de ses fautes.

Puis il l'embrasse, lui donne une médaille de Marie-Auxiliatrice et le peu d'argent qu'il a sur lui. Après quoi il part en compagnie de son voleur qui l'accompagne jusqu'aux portes de la ville. Disons ici, à l'honneur du converti de Don Bosco, qu'il ne demande plus à personne *ni la bourse ni la vie*, et qu'il est devenu un excellent sujet et un bon chrétien.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER.

ÉTATS-UNIS.—Un écrivain protestant a publié, dans l'organe de sa secte, l'*Examiner*, le résultat de ses observations sur le catholicisme aux États-Unis et surtout dans la grande ville de New-York. Il a intitulé son travail " la nouvelle Rome " et la nouvelle Rome, c'est New-York.

" Il attribue le développement du catholicisme dans cette ville à l'abnégation, au dévouement, à l'activité des Sœurs de charité.

" La femme agissante, écrit-il, est l'un des bras de la nouvelle Rome. La somme de son travail dépasse tout calcul. Il y a trente-trois couvents, faisant tous partie d'un mécanisme vaste et compliqué. Ces couvents ont aussi des écoles, où les études sont faites

avec plus de succès. La moralité et l'organisation de ces maisons sont parfaites."

Le correspondant du journal l'*Examiner* parle ensuite des hôpitaux et des asiles.

" Dans ces institutions, dit-il, la nouvelle Rome est sans rivale. Ici encore, les femmes marchent les premières. Leur panier au bras, elles quêtent de magasin en magasin, de maison en maison. Parfois on les raille, on les repousse, on les insulte : mais que leur importe ? Elles ont renoncé au monde.

Elles arrivent au moment du besoin. Souvent plus promptes que la police, elles sont toujours présentes quand survient une calamité. Penchées sur de malheureux blessés, elles ne leur demandent pas s'ils sont romains ou païens ; mais elles s'empres- sent de verser sur leurs plaies le baume de leurs flacons, préparés d'avance en prévision des accidents. Ce sont des femmes déli- cates, au blanc visage ; leurs mains, légères et habiles, touchent les pauvres patients avec une affectueuse douceur."

ETATS-UNIS.—Lundi dernier, dit le *Travailleur*, avait lieu à l'é- glise canadienne de Webster, Mass. la confirmation des enfants et des adultes. La cérémonie a été magnifique.

L'église de M. le curé Landry était décorée avec beaucoup de goût. Le chant, sous la direction du prof. Boulay, fut très bien exécuté.

M. le curé de Webster compte un grand nombre d'amis au sein du clergé, et plusieurs d'entre eux ont répondu à son invitation. Mgr de Springfield administra le sacrement de la Confirmation à plus de 300 personnes. Mgr était assisté de MM. les abbés A. Del- phos, de East-Douglass, et T. Cooney, de Grosvenordale.

M. l'abbé Gagné, de Springfield, fit le sermon, qui porta l'émo- tion et l'onction au cœur des fidèles. Le salut fut chanté par M. l'abbé Landry, curé à Indian Orchard, Mass. assisté des abbés Radigan et Cooney. Les fidèles de Webster n'oublieront pas de longtemps la belle cérémonie du 28 mai.

La veille avait été un jour de fête ; c'était la première commu- nion des enfants. Préparés avec soin et avec un grand zèle par les instructions de M. l'abbé Perrault, prêtre assistant, 65 enfants des deux sexes avaient le bonheur de recevoir dans leurs jeunes cœurs le pain descendu du ciel.

Ces fêtes religieuses ravivent la foi, et pour les Canadiens, c'est un souvenir de la patrie ancienne, un renouveau des années de la jeunesse.

ANGLETERRE.—Le cardinal archevêque, Mgr Manning, vient d'adresser une lettre pastorale aux fidèles de son diocèse à l'occa- sion de la fête de Saint-Joseph.

Dans cette lettre, il traite de deux questions importantes :

1o. De l'éducation des pasteurs ;

20. De l'éducation du troupeau.

L'éminent prélat fait ressortir que les catholiques ne peuvent mieux employer leurs aumônes qu'en les destinant à l'éducation des prêtres.

En effet, fait-il observer, la moisson est abondante et les ouvriers sont rares. Aucun pays comme l'Angleterre ne présente ce phénomène ; partout où se montre un prêtre fervent et prudent, un troupeau l'entoure immédiatement, les catholiques semblent sortir du sol, et il ne faut pas prendre pour base les besoins actuels, mais bien ceux qui se produiront quand les âmes qui *n'appartiennent plus au troupeau y seront revenues.*

La lettre pastorale se termine par un appel chaleureux à la charité des fidèles pour l'œuvre sacerdotale du séminaire de Saint-Thomas.

—Le *Sussex Advertiser* annonce que le nouveau monastère de Chartreux à Confort est si avancé que la consécration solennelle de son église a eu lieu le 10 mai dernier.

Ce monastère, dédié à Saint Hubert, couvre neuf acres et demi terrain, il mesure un demi-mille de circonférence.

L'église a 300 pieds de long, et 60 de haut, et est surmontée d'un magnifique clocher.

Le monastère a été bâti de manière à pouvoir recevoir les moines expulsés de France ; il y a de la place pour 36 pères et 80 frères lais.

La consécration a été faite par Mgr Patterson, évêque d'Emalus.

AUTRICHE.—Il y a en ce moment en Autriche le prêtre le plus riche du monde. Il est âgé de cent huit ans et compte quatre-vingt-quatre ans de sacerdoce. C'est à Lupel, dans la province de Galicie, que se trouve ce centenaire. Il exerce toujours avec une grande exactitude les fonctions sacerdotales et continue de jouir d'une excellente santé.

—La princesse de Wendisgraets qui avait épousé le duc Paul de Mecklembourg protestant, vient d'obtenir la conversion de son mari qui a embrassé le catholicisme. Les enfants, issus de ce mariage, avaient déjà été baptisés à l'église catholique.

FRANCE.—A son retour de Paris, Mgr Perraud, évêque d'Autun, recevant à l'évêché le clergé de la ville venu pour lui présenter ses félicitations et ses hommages à l'occasion de sa réception à l'Académie, a prononcé une allocution dont nous reproduisons le passage suivant :

“ Oui, Messieurs, j'aurais aimé que vous fussiez dans cette enceinte de l'Institut pour voir de vos yeux avec quel parfait respect l'assistance la plus intelligente qu'on puisse rêver, entendait un évêque soutenir les grands principes de religion, de justice, de

moralité que vous défendez. L'intérêt capital de la séance était là. Je l'ai toujours déclaré dans la sincérité de mon âme, l'honneur personnel dont j'étais l'objet comptait peu. Ce qui avait un prix réel, ce qui faisait de ma réception une très heureuse chose, ce qui me touchait profondément et vous eût touchés comme moi, c'était l'hommage rendu en ma personne à la cause sacrée que je représentais. Sous ces vieilles voûtes du sanctuaire des lettres et des sciences, habituées à entendre depuis deux siècles tant de paroles frivoles ou mécréantes, j'ai pu prononcer au milieu du silence le plus respectueux le nom de Jésus-Christ. Cela seul me serait une joie et une consolation."

— M. l'abbé Aguié, desservant de Saint-Jean-de-Marcel (Tarn), s'est vu enlever brutalement la subvention que l'Etat lui devait. Voici la remarquable lettre par laquelle il a répondu :

" Monsieur le préfet, j'ai l'honneur de vous accuser réception de votre avis du 14 avril. Vous m'annoncez que M. le Ministre des cultes veut bien supprimer mon traitement à partir du 1er mai ; puisque vous êtes son intermédiaire entre lui et moi, dites-lui que j'ai reçu la nouvelle sans émotion.

" L'habitude de voir la tourbe des solliciteurs affamés demander des places et de l'argent, et s'engageant en retour à tout faire, a peut-être fait supposer à M. le ministre que la privation du nécessaire ferait oublier à un pauvre desservant comme moi ses devoirs. Il se trompe.

" Si le pain me manque, je le mendierai ; mais je ferai jusqu'au bout, avec la grâce de Dieu, mon devoir de prêtre. Le trouble de l'estomac est bien préférable à celui de la conscience."

— Mgr Catteau, évêque de Luçon, devant visiter Chavagnes-en-Paillers, le 8 mai, les habitants de cette commune faisaient leurs préparatifs pour recevoir leur évêque, lorsque, de la préfecture, défense fut faite de planter sur les routes mâts, poteaux ou arcs de triomphe, etc. Se conformant à cet ukase du préfet, les habitants décorèrent leurs maisons avec un soin tout particulier. Les murs disparaissaient sous les tentures et les guirlandes, à chaque fenêtre était tendue une oriflamme. Les mâts étaient prêts, on ne les planta pas, mais une légion d'hommes les maintint debout sur le parcours du cortège. De sorte que le préfet lui-même a contribué, dit *l'Espérance du peuple*, à rendre cette manifestation de la foi plus touchante et plus belle.

— Le comité pour l'érection d'un monument à Louis Veillot est définitivement constitué.

Président : Le R. P. Delaporte, président général de l'Union des œuvres ouvrières catholiques ; M. Lucien Brun, sénateur ; M. le comte Albert de Mun, député ; M. de la Bouillierie, ancien minis.

tre, président de l'OEuvre des Cercles catholiques d'ouvriers ; M. le marquis de Ségur ; M. Robinet de Cléry ; M. Saubot-Damborgez, avocat.

S'adresser, pour les offrandes, rue des Saints-Pères, 10, Paris

LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'À NOS JOURS.

PAR M. JOSEPH DESROSIERS.

(Suite.)

II.

Ce fut en cette année 1849 qu'eut lieu à Québec l'établissement d'un conseil provincial, dont le premier président fut M. Gauthier.

Le 8 décembre 1850, fête de l'Immaculée-Conception, on fit la communion générale prescrite par nos règlements.

Le 16 juin 1850, la société était convoquée en assemblée extraordinaire pour secourir les incendiés du Griffintown. Une entrée à la date du 26 juin constate que l'on secourait déjà vingt-deux familles canadiennes incendiées, et que l'on consacra à cette œuvre \$136, produit de la quête faite à l'église Notre-Dame le jour de la Saint-Jean-Baptiste.

Cependant la société va toujours s'accroissant.

Le 21 juillet 1850, une nouvelle conférence est fondée : celle de Saint-Laurent.

En janvier 1851 nous voyons que les conférences, après avoir été servir le dîner aux malades de l'Hôtel-Dieu, sont invitées à en faire autant pour les pauvres de l'Hôpital-Général ; et en 1852 une résolution spéciale est passée fixant la date de ce dîner au dimanche du saint Nom de Jésus. C'est encore à cette date, vous le savez, Messieurs, que nous nous réunissons chaque année chez les révérendes Sœurs Grises pour participer, une fois au moins par année, aux mérites qu'elles acquièrent tous les jours en servant les membres souffrants de Jésus-Christ.

Le dîner des pauvres ! N'est-ce pas, Messieurs, notre plus belle et notre plus joyeuse réunion ? Dans le monde, il nous est parfois donné d'assister à des fêtes brillantes, à des repas somptueux, mais y avons-nous jamais goûté un plaisir aussi vif et aussi pur que dans notre fête des pauvres ?

Je voudrais, Messieurs, que tout le monde pût voir le spectacle que présente ce jour-là l'immense réfectoire de l'Hôpital-Général, où sont assis, par ordre d'âge, tous les pensionnaires des révérendes Sœurs, depuis les pauvres petits enfants de l'asile jusqu'aux

vieillards impotents ; de voir trois ou quatre cents membres des conférences, ayant à leur tête Monseigneur et ses prêtres, tous vêtus du traditionnel et indispensable tablier blanc, les uns découplant les mets, les autres allant et venant, s'empressant autour des convives, faisant parfois, il faut l'avouer, plus de bruit que de besogne, mais cherchant toujours de bonne foi à se rendre utiles, et s'amusant comme des bienheureux. Oui, je suis certain que si tout le monde voyait cette scène, à la fois si animée et si touchante, tout le monde voudrait entrer dans notre société, ne serait-ce que pour assister à la fête des pauvres !

Mais je m'arrête trop longtemps à ce tableau, lorsque j'en suis encore, dans mon résumé historique, aux débuts de la société.

Comme je viens de le dire, l'œuvre se développa rapidement, en proportion de l'accroissement de la population, et, aussi, de l'augmentation de la misère.

En 1852 la conférence Saint-Pierre se forme d'un démembrement de la conférence Sainte-Marie. Ce ne sera pas trop de ces deux conférences pour secourir les victimes du grand incendie qui, en cette même année, vient ravager la partie est de la ville. Aussi voyons-nous, en 1853, une autre conférence, celle de Saint-Michel s'établir au Pied du Courant, en même temps que dans l'ouest on fonde la conférence Saint-Antoine, formée d'un démembrement de la conférence Saint-Joseph.

En 1854 il y avait donc sept conférences en opération, secourant près de sept cents familles. Pendant l'hiver de 1854-55 ces conférences durent redoubler d'efforts pour combattre la misère qui augmentait d'une manière effrayante.

La corporation de la ville vota cette année là une somme de \$4000.00 pour nourrir les pauvres, et les conférences furent chargées de la distribution. On établit quatre dépôts, dont deux dans l'ouest, sous la conduite des sœurs Grises, et deux dans l'est sous la conduite des sœurs de la Providence, pour y distribuer de la soupe à tous ceux qui se présenteraient. Ce système avait été adopté comme le plus simple et le plus efficace. Mais les distributions ordinaires et même l'argent fourni par la corporation ne suffisant pas, le conseil particulier s'endetta de cent louis, et les conférences se virent aussi avec des déficits dans leurs caisses. On dut recourir à des souscriptions et à des quêtes extraordinaires et nous voyons que le Séminaire fut le premier à venir en aide au conseil en lui donnant la somme de \$100.00.

Les hivers suivants n'amènèrent pas de besoins aussi pressants ; cependant quelques conférences se virent encore obligées de faire des distributions de soupe, en outre des secours ordinaires en provisions de bouche et en combustible.

En 1859 une nouvelle conférence celle de Saint-Henri, est établie au village de Saint-Henri des Tanneries.

En 1860 le président du conseil particulier, M. Ovide Leblanc, se vit forcé par le mauvais état de sa santé de résigner cette charge,

qu'il avait remplie pendant douze ans avec beaucoup de zèle et d'efficacité. On élut, pour le remplacer, M. Raphaël Bellemare, qui a rempli depuis lors les fonctions de président du conseil.

Transportons-nous maintenant à l'année 1863. Une nouvelle conférence vient de s'établir, celle de Saint-Jean-Baptiste, faisant en tout dix conférences composées de huit cents membres environ. Dans la maison de Saint-Vincent de Paul, bâtie en 1854 par les conférences Sainte-Marie et Saint-Pierre, nous voyons une salle d'asile, fondée en 1860 par Mgr Bourget, et dirigée par les Sœurs de la Providence, avec l'aide des deux conférences que je viens de nommer. Nous pouvons donc revendiquer en partie cette œuvre, comme la nôtre.

D'un autre côté nous voyons aussi deux dispensaires, fondés aussi par Mgr Bourget, et placés l'un chez les Sœurs de la Providence et l'autre chez les Sœurs Grises de l'hospice Saint-Joseph. Les conférences ont aussi coopéré à l'établissement et au maintien de ces deux dispensaires, dont on peut prouver l'utilité par le fait que dans le seul dispensaire de la Providence on reçut, la première année, 3000 malades et l'on y distribua 4836 prescriptions, sans compter 1275 visites faites par les médecins, et 5036 prescriptions données au domicile des pauvres.

En cette même année 1863, M. le président du conseil particulier de Montréal, écrivant au président du conseil général, à Québec, lui exposait en ces termes l'état de nos conférences :

“ Vous remarquerez sans doute que les travaux de nos conférences se bornent à la visite et au secours des pauvres, et qu'elles n'ont adopté aucune œuvre particulière. A Montréal, les salles d'asile, les orphelinats, les maisons de réforme se soutiennent isolément, sans le concours de notre société, et je sais que ces œuvres reçoivent annuellement de la charité publique plus que toutes nos conférences ensemble. Ne supposez pas cependant pour cela que la société de Saint-Vincent de Paul soit jalouse de cette compétition dans le bien. Oh non ! Elle s'en réjouit, et je ne mentionne ce fait que pour avoir l'occasion de vous dire que le rapport que je vous sou mets ne peut indiquer qu'une petite partie des bonnes œuvres que les catholiques de Montréal soutiennent constamment.”

(A CONTINUER.)

C. MARTEL

Fait une spécialité de la célèbre
machine à coudre

“ WILLIAMS ”

AU

No. 543, rue Sainte-Catherine

Coin de la rue Beaudry.

ED. BERNIER & Cie

Entrepreneurs de couvertures d'églises,
d'édifices publics, d'usines, de ré-
sidences, etc., en tôle galva-
nisée et autres métaux.

Aussi plombiers, poseurs d'appareils à
gaz et d'appareils pour chauffage
à la vapeur.

69, rue Saint-Jacques.

MONTRÉAL.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Sœur de la congrégation Notre-Dame, Emma Mousseau dite Sainte-Marie Alphonse.—A. Keenan.—M. Daoust.—C. Labrosse.—F. Kirk.—G. Saint-Germain.—Jos. Picard.—C. Cardinal.—Bridget Kennedy.—Alexandre Morissette.—Georgina Lacroix.—Margaret Ryan.—Antoine Forget.—Ann Hell.—Rosalie Favreau.—Bridget Healy.—Hermine Morin.—E. Savaud.—M. Desrosiers.—P. Gravel.—T. Labelle.—Louise Grenier.—Philemon David.—Aléxis Payette.—Mary Carmody.—Adèle Leclair épouse d'O. Choquet.

DE PROFUNDIS.

L. J. A. SURVEYER

Marchand Ferronnier

Tient l'assortiment le plus complet pour églises ou autres édifices publics, consistant en

Clanches, Targettes, Charnières (simples ou à ressort), Serrures, Poignées en bronze (nickelées ou en hématite).

—en outre:—

Un grand choix d'articles en argenterie, coutellerie et aussi ustensils de cuisine émaillés, etc.

188, rue Notre-Dame

(En face du Palais de Justice)

MONTREAL.

25 Cts.
25

Employez les

Pilules de MCGALE

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A. vendre partout.

ORGUES HARMONIUMS

"DOMINION"

Fabriqués pour L. E. N. PRATTE, à Bowmanville, Ont.

Ces instruments ont des tubes en bois ajoutés aux aanches, le mécanisme des jeux en métal, un levier de soufflerie indépendant, des soufflets d'après des desseins nouveaux et supérieurs à tous les autres.

Les jeux des Solo les plus remarquables sont : violon, violoncelle, clarinette, flute, piccolo, hautbois, donnant parfaitement le timbre de chaque instrument contrairement aux harmoniums ordinaires.

Dépot général chez.

L. E. N. PRATTE

280, rue Notre-Dame

MONTREAL.

Une centaine d'instruments toujours en magasin.

J. MAJEAU, JR. Marchand-Epicier

376, RUE LAGAUCHETIÈRE
Coin de la rue Sainte-Elizabeth
MONTREAL.

Toujours en mains vieux Cognac et autres
liqueurs de premier choix.
Epiceries de toutes sortes, surtout Farines,
Beurre, Fromage, Jambon, Fruits et légumes.
Thé et Café des meilleures qualités, au plus
bas prix.
QU'ON S'Y RENDE EN FOULE.

CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC SAISON D'ÉTÉ 1883 Service des trains locaux

MONTREAL OUEST.
A dater de lundi, le 16 avril, un wagon de
voyageurs partira de la gare Bonaventure à
Montréal à 6.15 h. p. m., pour Vaudreuil, et le
train de Cornwall prendra ce wagon à Vau-
dreuil le matin.
Le et après le 14 mai, le train local de Vau-
dreuil partira de cette localité à 7.35 a. m. et
quittera Montréal à 6.15 p. m.
Le et après le 7 mai, le service des trains se
fera comme suit :

LIGNE DE LACHINE.	
De Montréal.	De Lachine.
7 00 a. m.	7 25 a. m.
7 55 do	8 20 do
9 55 do	9 35 do
Midi a. m.	1 00 p. m.
3 30 do	4 00 do
5 00 do	5 30 do
6 15 do	7 00 do
2 00 do le samedi seulement	2 30 do

SERVICE DE SAINT-LAMBERT.
Le train quittant Montréal à 12.10 p. m. et
celui quittant Saint-Lambert à 1h. p. m. seront
rétablis prochainement. Avis en sera donné
dans quelques jours.

J. HICKSON,
Gérant général.
Montréal, 5 avril 1883.

Pharmacie Sainte-Catherine

R. McNICHOLS

Chimiste-Pharmacien

PROPRIÉTAIRE

597, rue Sainte-Catherine
MONTREAL.

Remèdes et Teintures. Médecines patentées,
Savons, Parfums, Pommades, etc., etc.
Eponges, Bandages, Sanguines, Graines de
flour et de jardins.
Soins particuliers donnés aux prescriptions des
médecins et recettes de famille.

LOUIS MONETTE BOUCHER

EN GROS ET EN DETAIL

Fournisseur de plusieurs communautés
religieuses de cette ville

Marché Sainte-Anne, Etal 13 et 14
MONTREAL.

Roast-beef, Steaks. Veau. Mouton, Langues
et viandes salées au goût des acheteurs.
UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

111, rue Saint-Laurent
Coin de la rue Lagauchetière
MONTREAL.

ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés

MAGASIN A UN SEUL PRIX

Spécialité pour les Manteaux de Dames
et Habillements de Messieurs.

W. ARCAND, Tailleur.

MAISON ITALIENNE
(Fondée en 1848)

ETABLISSEMENT DE

STATUES RELIGIEUSES

Le plus beau et le plus grand de
la Puissance

T. CARLI
STATUAIRE

66 Rue Notre-Dame, Montréal.

Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, saint
Joseph, Vierge Mère, Immaculée-Conception,
saint François d'Assise, saint Benoit, saint
Jean-Baptiste, saint Louis de Gonzague, saint
Patrice, et un assortiment très considérable
de Saints et Saintes.

Un sculpteur habile est attaché à l'établis-
sement. Exécution de toutes matières, mais
spécialement du plâtre, plastique, stoff et
ciment. — Prix modérés.

MARCIER, BEAUSOLEIL & MARTINEAU
AVOCATS

55, rue Saint-Jacques

MONTREAL.

Hon. HONORÉ MERCIER, ex-Procureur-Gé-
néral, et M. P. P. pour Saint-Hyacinthe.
CLEOPHAS BEAUSOLEIL, ex-Syndic officiel.
PAUL G. MARTINEAU, B. C. L.

AU PUBLIC

Depuis longtemps le besoin d'une modiste de capacités incontestables et d'une habileté à toute épreuve, capable de satisfaire les goûts les plus différents et les plus difficiles, de remplir avec fidélité et exactitude les commandes les plus minutieuses se faisait sentir dans la localité, et vous-même, Madame, n'avez-vous pas été plus d'une fois contrariée de ce que vous ne pouviez trouver, à quelques pas de chez vous, une personne à laquelle vous puissiez confier sans crainte et sans inquiétude vos commandes.

— BIEN —

Plus maintenant de ces incertitudes, telles que : " *Où dois-je aller pour me faire faire une ROBE avec tout le chic possible,*" " *un MANTEAU avec cette forme entièrement parisienne,*" en un mot pour toute partie de toilette, afin d'y trouver l'élégance voulue. Plus de ces inquiétudes, tels que : " *Est-ce que mon manteau sera arrivé pour mon départ,*" ou encore : " *Puis-je avoir une toilette pour demain soir.*"

Non, plus de ces doutes, de ces incertitudes, de ces inquiétudes; de ces anxiétés, car je vous garantie dès aujourd'hui la réussite parfaite, la satisfaction la plus grande, l'exactitude et la promptitude dans toutes les commandes que vous voudrez bien me confier, quels qu'en soient les patrons, ayant à mon emploi une modiste telle que

ILLE RIENDEAU,

qui ignore ce que c'est que tromper une pratique en ne lui livrant pas la marchandise au temps promis, ou en lui faisant porter un manteau, une robe, etc, ayant un défaut, quelque petit qu'il soit.

J. B. LABELLE

Successeur de A. Pilon & Cie.

647 et 649, rue Sainte-Catherine, Montréal.

LANTHIER & Cie.

271, rue Notre-Dame

Notre maison, comme les années précédentes, possède l'assortiment le plus complet de Chapeaux Anglais, Français et Américains de tous genres et de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus imperméables de toutes descriptions. Parapluies des célèbres maisons de Martin, Sangster, etc. — Le département des Messieurs du Clergé est une de nos spécialités. Chapeaux de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou. Pardessus et Manteaux en Tweed et Cachemire noir. — Les prix varient selon la qualité de l'article.

L. B. LAPIERRE

MARCHAND DE

CHAUSSURES

No. 60½, rue Saint-Dominique

MONTREAL.

Ouvrages de pratique seulement, et réparation à bas prix.

POUR AVOIR DE

Bonnes Photographies

A BON MARCHÉ.

Visitez l'établissement de

H. LARIN

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avantageusement connu, invite le clergé et le public à visiter son atelier et garantit la ressemblance parfaite de ses portraits au crayon d'après photographies.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste - Pharmacien

144, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

Beurre et œufs frais
 Sirop et sucre d'érable nouveau
 Entrepôt chez

J. B. RICHER

Marchand d'épicerie, vins, liqueurs,
 etc., etc.
 Coin des rues
 Lagauchetière et St-Charles Borromée

J. X. PAUZÉ

MARCHAND DE

**Peintures, Vernis, Huiles
 VITRES ET MASTIC**

*Spécialité : Couleurs et Matériaux de
 Peintres de Voitures.*

134, rue Saint-Jacques Ouest

(Coin de la rue Saint-David)

A deux minutes de marche de la Station
 Saint-Bonaventure, côté Est.

MONTREAL.

**CHAISE MECANIQUE
 DE WILSON,**
 Pour invalides ou autres personnes



Elle s'ajuste comme chaise longue, de bibliothèque, à fumer ou comme un lit.

C'est sans contredit la chaise la plus comode et la plus confortable. C'est un meuble magnifique, fait avec d'excellents matériaux, richement capitonné et qui reste une chaise, un canapé ou un lit. Elle peut se plier facilement et est facile à transporter. Comme notre outillage est parfait et nos ouvriers expérimentés, nous pouvons à présent la vendre pour \$30 complète.

Demandez des catalogues illustrés.

W. W. MOORE

PROPRIÉTAIRE

133 rue ST-PIERRE, Montreal.

CERMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

Règlements amendés concernant les terres.

La Compagnie offre actuellement en vente des terres dans la zone du chemin de fer, le long de la ligne principale, à **\$2.50 L'ACRE ET AU-DESSUS**, avec ou sans condition de culture. On fera, à certaines conditions, une réduction de \$1.25 à \$3.50 l'acre, suivant le prix payé pour les terres. La Compagnie offre également en vente des terres **sans condition d'établissement ou de culture**. Les sections réservées le long de la ligne principale jusqu'à Moose Jaw, c'est-à-dire les sections un mille en deça du chemin de fer sont actuellement offertes en vente à des conditions avantageuses, mais seulement aux personnes qui voudront se livrer à la culture à un temps dit. Les terres de grande valeur du sud du Manitoba, concédées à la Compagnie du sud de la zone du chemin de fer, ont été transportées à la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada, à qui les acheteurs doivent s'adresser. Ces terres comprennent celles qui sont le long de l'embranchement sud-ouest du chemin de fer Pacifique Canadien, lequel sera complété et en opération cette saison jusqu'à Gretna sur la Frontière Internationale et vers l'ouest jusqu'à la montagne de Pembina, aussi les terres dans les districts des Lacs Souris, Pelican, Whitewater et Moose Mountain.

CONDITIONS DE PAIEMENT

L'acheteur peut payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels, avec intérêt à six pour cent, payable d'avance. Ceux qui achèteront sans condition de culture recevront un acte de transport de la terre, s'ils paient tout le prix comptant. On pourra faire les **PAIEMENTS AVEC LES DÉBENTURES DES TERRES CONCÉDÉES** qui seront acceptées à **10 POUR CENT DE PRIME** sur leur valeur au pair, et les intérêts accrus. On peut obtenir des débetures à la Banque de Montréal, ici, ou à aucune de ses succursales.

Pour prix et conditions de vente et tous autres renseignements concernant l'achat des terres de la Compagnie du Chemin de Fer, s'adresser à **JOHN H. McTAVISH**, commissaire des Terres, Winnipeg.

Par ordre du Bureau.

CHARLES DRINK WATER,

Secrétaire.

Montréal, 22 janvier 1883.



**Un nouveau train rapide pour New-York,
à dater de lundi, 4 juin**

L'Express pour New-York, par le chemin de fer du canal Delaware et Hudson, quittera MONTREAL, chaque jour, excepté le dimanche, à 5.30 hrs. p.m., arrivant à NEW-YORK à 7.30 hrs. a.m.

D. M. KENDRICK, agent général des passagers à Albany, N. Y.
CHAS. C. McFALL, agent général, 143, rue Saint-Jacques, Montréal.

Grande Fonderie de Cloches

BURDIN AINÉ

Rue de Condé, 23

LYON.

Fournisseur des Cathédrales de

Agen, Autun, Avignon, Aix, Alger, Port-d'Espagne, Constantine, Gap, Grenoble, Valence, Tunis.

Accords de cloches; carillons; montures de tous systèmes; beffrois en fer; ameublement complet des clochers. Médailles aux expositions universelles: Paris 1855, 1867 et 1873; Lyon 1872; Sidney 1879; Clermont-Ferrand 1880; Académie nationale 1878.

Représentée à Montréal par **M. R. BEULLAC**, 229, Notre-Dame.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Cadieux & Derome

205 & 207 RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

ANNALES DE LA SAINTE FACE.

Revue mensuelle de l'œuvre, et souvenirs de M. Dupont et de la Sœur Saint-Pierre. Sous la direction des Prêtres de la Sainte-Face.

PARAISSANT TOUS LES MOIS.

Prix de l'abonnement \$1.00.

Vie de M. Dupont, apôtre de la dévotion à la sainte Face, par M. l'abbé Janvier., 2 vol. in-12, 2.00

Au Clergé et aux Communautés Religieuses.

HUILE D'OLIVE

d'une qualité supérieure pour les autels et dortoirs, en barils, canistres ou au gallon.

VEILLEUSES DE TOUTES SORTES

CIRE BLANCHE } POUR
ET PARAFFINE } LES
CIERGES

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. J. DEVINS, Pharmacien

Voisin du Palais de Justice, Montréal.



RENOVATEUR

PARISIEN

de LUBY.

ARTICLE DE TOILETTE.

Approuvé et indispensable, pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté, entretient la tête propre et fraîche; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables; empêche et détruit les pellicules, ne gêne pas la peau ni la coiffure la plus délicate; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

*En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts.
ou six bouteilles pour \$2.50.*

Entrepôt général à Montréal, chez

R. J. DEVINS, Pharmacien

Voisin du Palais de Justice, rue Notre-Dame, Montréal.